De 5 Répondre → Transférer → Commenter

Sujet [INTERNET] RE: AIOT Communauté de Communes Médoc-Atlantique (0100036189) : Extension de la digue de l'Amélie (AENV) - Demande de contribution

11/09/2024 à 12:23

Pou

Copie .

Commentaire(s):

Commence

Je vous prie de bien vouloir excuser notre retard dans la réponse. Après lecture du dossier transmis, la période de travaux envisagés limite les risques sur les espèces à enjeu de préservation ou protégées comme le gravelot à collier interrompu (vigilance toutefois à compter de mi-avril pour cette espèce). Les mesures d'évitement envisagées sont de nature, également, à limiter les risques : balisage avant le chantier avec écologue afin d'intégrer les enjeux floristiques et avifaune (bien l'indiquer). Les engins de chantiers doivent également mettre de nombreuses mesures de protections (bruits, pollution etc.).

En l'état nous n'avons donc pas d'autres remarques particulières à apporter.

Cordialement,

Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Perfuis

Office français de la biodiversité - Direction régionale de Nouvelle-Aquitaine 93 rue de la République, 17300 ROCHEFORT

arc-marin-gironue-pertuis.fr





